

GEBERIT AQUACLEAN SELA

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE DE PRODUIT

CONFORME À L'EN 15804



1 Informations d'ordre général

1.1 Remarque concernant le présent document

Le document original a été rédigé en allemand. Toutes les autres versions linguistiques sont des traductions de ce document original.

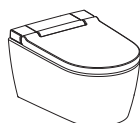
1.2 Détenteur de la déclaration

Geberit International AG
Schachenstrasse 77
CH-8645 Jona
Tel. +41 55 221 6300
sustainability@geberit.com
www.geberit.com

Geberit compte parmi les pionniers en matière de durabilité au sein de la branche sanitaire. La durabilité fait partie intégrante de notre stratégie d'entreprise depuis maintenant plus de 25 ans. Tous les sites de production sont certifiés ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001. Des bilans écologiques ont été établis pour nos principaux produits et l'écoconception est intégrée à nos processus de développement depuis 2008. En tant que membre de United Nations Global Compact, Geberit s'engage à respecter les dix principes du développement durable. Vous trouverez des informations complètes et actuelles relatives à la stratégie et aux performances en matière de durabilité de Geberit et des produits Geberit dans notre dernier rapport de gestion. De plus amples informations sont également disponibles sur www.geberit.com/nachhaltigkeit.

1.3 Produit déclaré

La présente déclaration s'applique à un WC complet suspendu Geberit AquaClean Sela dans toutes les versions répertoriées dans le présent rapport. L'article de référence retenu est l'appareil avec le numéro de référence 146.220.21.1.



1.4 Vérification et validité

Détenteur du programme : Geberit International AG
Numéro de déclaration : GEB_EPD_6273531659
Validité : du 01/07/2019 au 30/06/2024
Calcul des données effectué par : Quantis
www.quantis-intl.com

Dans certaines circonstances, les déclarations environnementales de produits et services de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme EN 15804. La comparaison de bilans écologiques reposant sur des bases de données sous-jacentes différentes n'est possible qu'avec certaines restrictions.

La norme européenne EN 15804 fournit le tronc commun des règles de catégories de produits (core PCR).	
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'EN ISO 14025:2010	
☐ interne	☒ externe
 Dr. Frank Werner	

2 Produit

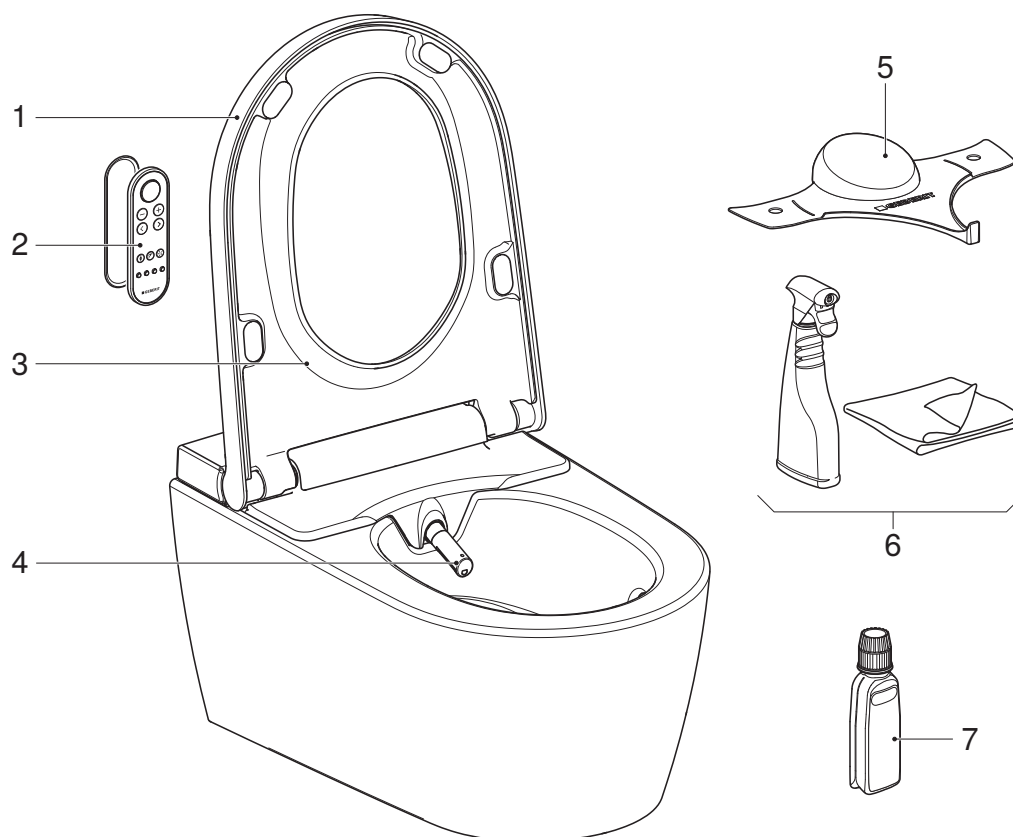
2.1 Description et utilisation

Les WC lavants Geberit AquaClean assurent un nettoyage à l'eau soigné en combinant la fonction d'un WC avec les possibilités de lavage d'un bidet. Selon le modèle, des fonctions additionnelles sont disponibles. Tous les modèles AquaClean satisfont aux exigences européennes d'écoconception (directives ErP) avec une consommation en mode standby < 0,5 W pour le WC lavant Geberit AquaClean Sela.

Geberit AquaClean Sela est un WC avec fonction douche intégrée et autres fonctions confort.

Utilisation :

- pour une utilisation confortable des WC
- pour une hygiène intime soignée



- | | |
|---|---|
| 1 | Couvercle d'abattant |
| 2 | Télécommande avec support mural magnétique |
| 3 | Lunette d'abattant |
| 4 | Bras de la douchette avec buse de douchette et buse pour dame |
| 5 | Cache de protection anti-éclaboussures |
| 6 | Kit de nettoyage Geberit AquaClean (n° de réf. 242.547.00.1) |
| 7 | Détartrant Geberit AquaClean (n° de réf. 147.040.00.1) |

Pour la composition en matières premières, voir « Analyse de l'inventaire du cycle de vie », page 5.

Liste des substances contenues dans le produit et répertoriées dans la liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Candidate List of Substances of Very High Concern for Authorisation), pour autant que leur teneur dépasse les valeurs limites définies par l'Agence européenne des produits chimiques pour leur enregistrement :

- aucune

2.2 Gamme

Le produit de référence pour la présente déclaration est le WC complet suspendu Geberit AquaClean Sela avec le numéro de référence 146.220.21.1.

Les articles de vente répertoriés ci-dessous ne se distinguent que de manière négligeable de l'article de référence et appartiennent de ce fait au domaine de validité de la présente DEP.

Les différences sont les suivantes :

- couleur du recouvrement design
- langue de la documentation fournie

	Couleur du recouvrement design	Version de langue
146.220.11.1	blanc alpin	DE, EN, FR, IT, NL
146.220.21.1	chromé brillant	
146.221.11.1	blanc alpin	DK, NO, SE, FI, EN
146.221.21.1	chromé brillant	
146.222.11.1	blanc alpin	ES, PT, SK, CZ, PL
146.222.21.1	chromé brillant	
146.223.11.1	blanc alpin	HU, SI, HR, SR, BG
146.223.21.1	chromé brillant	
146.224.11.1	blanc alpin	EN, RO, RU, TR, CN
146.224.21.1	chromé brillant	

2.3 Caractéristiques techniques et données de consommation

Caractéristique	Valeur
Puissance absorbée	1850 W
Puissance absorbée, mode économie d'énergie/avec chauffage allumé	≤ 0,5 W

La consommation d'eau annuelle pour le lavage anal selon le scénario de référence¹⁾ est de 730 l.

La consommation d'énergie annuelle de 24 kWh selon le scénario de référence¹⁾ est présentée plus en détail dans le tableau suivant :

	Consommation d'énergie annuelle [kWh]
Standby	4,4
Nettoyage à l'eau chaude	19,1
Lampe d'orientation	0,1
Total	23,6

¹⁾ Ménage de quatre personnes, une grosse et quatre petites commissions par jour, réglage d'usine, durée d'activation de la douchette de 20 secondes à 37 °C

3 Bilan écologique – bases de calcul

3.1 Frontières du système

La présente déclaration environnementale de produit est une déclaration de type « du berceau à la sortie de l'usine avec options » (Cradle-to-gate-with-options), y compris transport et traitement des déchets dans la phase de fin de vie. L'utilisation et la déconstruction ne sont pas considérées.

Produit			Etape de production		Utilisation	Fin de vie			
Matières premières	Transport jusqu'au fabricant	Fabrication	Distribution	Installation dans le bâtiment		Déconstruction	Transport jusqu'au traitement des déchets	Réutilisation, récupération, recyclage	Elimination
A1	A2	A3	A4	A5	B1-B7	C1	C2	C3	C4
x	x	x	x	x	–	–	x	x	x

- x Considéré / pertinent
- Non considéré / non pertinent

3.2 Analyse de l'inventaire du cycle de vie

Le produit se compose des matières premières suivantes :

Matières premières	Quantité [g]
Céramique	24 833
Matières synthétiques (thermo-plastes)	2 225
Matières synthétiques (duroplastés)	2 178
Acier	424
Électronique	313
Cuivre	277
Laiton	265
Élastomères	230
Total	30 745
Taux de matières recyclées dans la matière première	2 %

L'emballage comporte 4 701 g de carton et 47 g de matière synthétique.

La documentation fournie comporte 1 107 g de papier.

Les consommables (kit de nettoyage et détartrant) concernent l'étape d'utilisation et ne sont par conséquent pas portés au bilan.

3.3 Hypothèses et informations de base

(A1) Concernant les besoins en matières premières, la modélisation de l'ensemble des intrants en matières premières et en matières recyclées se fonde sur les données correspondantes et retient des pertes de 1 à 6 % dues au matériau et à la production. Les matières secondaires comportent les influences environnementales générées par la collecte de déchets et par le recyclage. Le taux de recyclage porté au bilan est de 55 % pour le cuivre et l'acier et de 33 % pour le laiton.

(A2) Pour les transports des fournisseurs en Europe et en Asie à destination de Geberit, la modélisation présume des distances de transport standard pour chaque pays et une capacité selon les informations de base. Les transports au sein de l'Europe sont effectués par camions diesels de classe Euro 4. Pour les transports intercontinentaux, nous avons pris en compte un acheminement par navire-cargo et une distribution finale par camions.

(A3) La fabrication des produits s'effectue dans une ou plusieurs usines Geberit en Europe, toutes certifiées ISO 9001, 14001 et 45001. Le certificat ISO actuel peut être téléchargé en ligne. Tous les fournisseurs signent le code de conduite de Geberit pour fournisseurs et font l'objet d'un programme de sélection et d'audit détaillé.

La consommation électrique joue un rôle central dans la propre fabrication. Son calcul s'effectue avec les valeurs moyennes des usines respectives, sur la base du mélange d'électricité spécifique au pays.

La production et la mise à disposition du matériel d'emballage et des moyens de production (lubrifiants techniques) ont également été retenues dans la modélisation de l'étape A3. La consommation d'intrants auxiliaires supplémentaires et d'eau est négligeable. Les déchets de production sont pris en compte. Les flux de déchets liés aux flux de production ne sont par contre pas répertoriés dans l'étape A3 car ils sont considérés avec un facteur d'allocation conservatif de 0. Des données de base fiables ont été utilisées pour les composants fabriqués par des tiers.

(A4) Le transport de Geberit aux clients en Europe est réalisé par des partenaires logistiques par l'intermédiaire du dépôt central, moderne et efficace à Pfullendorf (DE), certifié ISO 9001, 14001 et 45001. Les transports s'effectuent en majorité par camions de classe Euro 5 et 6. La distribution vers les pays hors de l'Europe s'effectue principalement par navires cargos puis par camions pour la distribution finale. La distance de transport moyenne au sein du marché principal en Europe est de 650 km et la capacité exploitée est de 8 t/camion.

(A5) L'installation est facile et ne nécessite pratiquement aucune énergie ni des intrants auxiliaires supplémentaires. Les déchets d'emballages peuvent être intégralement recyclés ou être convertis en énergie, selon l'infrastructure d'élimination du pays respectif.

Le carton et le papier sont acheminés à 100 % au recyclage. Les matières synthétiques sont acheminés à une récupération thermique dans une usine d'incinération des ordures. La teneur en énergie par kg est supposée être de 43,9 MJ pour les matières synthétiques, de 30,2 MJ pour les élastomères et 16,9 MJ pour le carton. L'efficacité énergétique est de 42 % pour la chaleur et de 14 % pour l'électricité.

(B1-B7) Aucun autre renseignement n'est donné au sujet de l'utilisation.

(C1-C4) Les déchets recyclés sortent du système sans charges environnementales issues du premier cycle de vie. Aucun bénéfice n'est calculé pour toute production qui a pu être évitée. Pour l'élimination, tous les déchets sont censés être collectés sur le chantier après la déconstruction et être triés en bonne et due forme. 100 % des éléments en métal et électroniques sont donc recyclés. Les composants en plastique sont incinérés (selon les hypothèses déjà décrites). De manière générale, les duroplastiques conviennent certes au recyclage du fait de leurs propriétés matérielles mais la modélisation suit une approche conservatrice en retenant pour eux aussi l'hypothèse d'une récupération thermique. La distance de transport retenue pour les deux variantes d'élimination est de 20 km.

3.4 Base des données et qualité des données

La présente déclaration environnementale de produit se fonde sur un bilan écologique exhaustif s'appuyant sur la norme ISO 14044:2006. Elle a été vérifiée par le biais d'un rapport de synthèse (Background Report EPD Generator, version 27/06/2019), conforme aux exigences de la norme EN 15804. Les données utilisées sont principalement celles mises à disposition par Geberit International SA en 2019. Pour les autres données, nous avons utilisé des chiffres ecoinvent (version 3.4, année 2017, www.ecoinvent.org) et le modèle systémique « cut-off by classification ». La qualité des données peut donc être considérée comme bonne.

4 Bilan écologique – résultats

Les tableaux suivants présentent les résultats en référence au produit déclaré.

4.1 Impacts environnementaux

	Unité	A1	A2	A3	A4	A5	C2	C3	C4	Total
Réchauffement climatique (GWP)	kg de CO ₂ éq	3.28E+01	3.21E+00	4.92E+01	2.06E+00	1.42E-01	5.33E-02	1.14E+01	3.45E-01	9.92E+01
Appauvrissement de la couche d'ozone (ODP)	kg CFC-11-eq	2.89E-06	5.91E-07	5.10E-06	4.06E-07	1.45E-10	1.05E-08	2.61E-08	6.76E-08	9.09E-06
Formation d'ozone photochimique (POCP)	kg de C ₂ H ₄ éq	3.43E-02	1.03E-03	1.21E-02	3.28E-04	2.10E-07	8.48E-06	3.82E-05	8.78E-05	4.79E-02
Acidification (AP)	kg de SO ₂ éq	3.91E-01	2.81E-02	2.19E-01	6.64E-03	1.31E-05	1.72E-04	1.75E-03	1.89E-03	6.48E-01
Eutrophisation (EP)	kg de PO ₄ ³ éq	2.42E-01	3.74E-03	8.80E-02	1.47E-03	1.14E-05	3.79E-05	1.25E-03	6.08E-04	3.37E-01
Epuisement des ressources abiotiques (ADP), combustibles fossiles	MJ	5.43E+02	5.12E+01	7.74E+02	3.43E+01	1.70E-02	8.88E-01	2.40E+00	6.84E+00	1.41E+03
Epuisement des ressources abiotiques (ADP), éléments	kg Sb-eq	2.91E-03	4.50E-06	1.43E-04	4.02E-06	1.67E-09	1.04E-07	2.70E-07	4.62E-07	3.06E-03

A1	Matières premières	C2	Transport jusqu'au traitement des déchets
A2	Transport jusqu'au fabricant	C3	Réutilisation, récupération, recyclage
A3	Fabrication	C4	Elimination
A4	Distribution		
A5	Installation		

4.2 Utilisation des ressources

	Unité	A1	A2	A3	A4	A5	C2	C3	C4	Total
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ	2.89E+01	9.58E-01	1.35E+02	5.84E-01	3.07E-04	1.51E-02	7.42E-02	2.25E-01	1.66E+02
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ	0	0	7.94E+01	0	0	0	0	0	7.94E+01
Utilisation totale de l'énergie primaire renouvelable	MJ	2.89E+01	9.58E-01	2.15E+02	5.84E-01	3.07E-04	1.51E-02	7.42E-02	2.25E-01	2.45E+02
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ	4.87E+02	5.29E+01	8.80E+02	3.53E+01	1.74E-02	9.14E-01	2.48E+00	7.07E+00	1.47E+03
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ	9.57E+01	0	2.18E+00	0	0	0	0	0	9.79E+01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables	MJ	5.83E+02	5.29E+01	8.82E+02	3.53E+01	1.74E-02	9.14E-01	2.48E+00	7.07E+00	1.56E+03
Utilisation de matière secondaire	kg	5.20E-01	0	0	0	0	0	0	0	5.20E-01
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation nette d'eau douce	m ³	1.78E+01	1.07E-01	9.26E+00	6.18E-02	1.76E-04	1.60E-03	9.03E-02	1.50E-01	2.75E+01

4.3 Déchets et flux sortants

	Unité	A1	A2	A3	A4	A5	C2	C3	C4	Total
Déchets dangereux	kg	1.09E-03	2.65E-05	1.74E-02	1.69E-05	1.46E-07	4.37E-07	8.09E-06	5.65E-06	1.86E-02
Déchets radioactifs	kg	1.23E-03	3.43E-04	2.53E-03	2.34E-04	3.26E-08	6.05E-06	5.95E-06	3.88E-05	4.39E-03
Déchets non dangereux	kg	5.89E+00	3.11E+00	2.49E+00	2.90E+00	2.34E-03	7.50E-02	2.83E-01	2.49E+01	3.96E+01
Composants destinés à la réutilisation	kg	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériaux destinés au recyclage	kg	0	0	0	0	5.81E+00	0	8.69E-01	0	6.68E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Energie fournie à l'extérieur – électricité	MJ	0	0	0	0	3.05E-01	0	2.79E+01	0	2.82E+01
Energie fournie à l'extérieur – chaleur	MJ	0	0	0	0	9.14E-01	0	8.38E+01	0	8.47E+01

Geberit International AG
Schachenstrasse 77, CH-8645 Jona
documentation@geberit.com
www.geberit.com

